



Haute-Loire P. 11

Pesticides: Laurent Duplomb défend sa loi et dénonce «de l'obstruction» à l'Assemblée

Photo DR

LA TRIBUNE

Le Progrès



Haute-Loire | 43A
Mardi 27 mai 2025

1,40 €



Tous les jours,
vous avez la parole
dans votre journal

Faites nous part de vos remarques
ou commentaires sur l'actualité en
écrivant à lpforum@leprogres.fr
Nous publierons les meilleurs
moments de vos réflexions.

Pont-d'Alleyras

550 000 bébés saumons pour sauver l'espèce



Ni la Fédération départementale de pêche, ni la branche hydro d'EDF ne baissent les bras pour le retour du saumon dans la rivière Allier. Dans ce sens, un alevinage d'envergure a eu lieu dans la zone entre Poutès et Monistrol-d'Allier. Photo Séverine Fabre

Page 10

Brives-Charensac P. 13

Un hommage à cinq jeunes Brivois fusillés à Toussieu en 1944



Photo Séverine Fabre

Monistrol-sur-loire P. 17

Seconde Graine: la friperie pour bébés a bien germé

Brives-Charensac P. 19

La maison de santé de Corsac est sortie de terre

LE GÉANT DU MEUBLE BARRIOL

46 RUE DE ST-AGRÈVE / 43190 TENCE / TÉL : 04 71 59 82 15

OUVERT
LE 29 MAI !!
14H - 19H

Pont-d'Alleyras

Pour sauver l'espèce, ils déversent 550 000 bébés saumons au barrage de Poutès

Le retour du saumon dans la rivière Allier, c'est un peu l'Arlésienne. Pour autant, ni la Fédération départementale de pêche, ni la branche hydro d'EDF ne baissent les bras. Il a été procédé à un alevinage d'envergure, notamment dans la zone refuge entre Poutès et Monistrol-d'Allier. Une première.

Saviez-vous qu'au début du XX^e siècle, Monistrol-d'Allier et Chapeauroux étaient les destinations de prédilection des pêcheurs de saumon. En un peu plus d'un siècle, le voyage de ce poisson dans la rivière Allier a été plus qu'entravé par l'homme mais pas seulement. Alors dans le département, afin d'éviter que l'espèce ne disparaisse totalement, le problème a été pris à bras-le-corps par la fédération de pêche depuis plusieurs années.

Zone refuge et affluents concernés

Durant plusieurs jours, un alevinage d'envergure a été effectué. Pour la première fois, les efforts ont été concentrés sur la « zone refuge », en amont et en aval du barrage de Poutès, ainsi que dans deux affluents le Chapeauroux, au niveau du Nouveau Monde, et la Sioule. Avec quelque 550 000 bébés saumon déversés, Lionel Martin, patron de la Fédération départementale de pêche, ne cache pas qu'il s'agit « peut-être de l'opération de la dernière chance » pour espérer revoir le poisson roi dans les eaux alligériennes.

« J'espère que cela va continuer. On a 77 saumons cette année. Je pense qu'on en aura un peu plus. Ce sont les premiers résultats de ce qu'on a fait depuis 2019, avec l'alevinage en amont de Poutès. J'espère que cela va perdurer et que cela va aller en augmentant. » Le président des pêcheurs alligériens note que « les premiers résultats sont le retour de plus de poissons en 2025 soit 77 (con-



« Si on déverse ici au barrage c'est parce qu'on a de très bonnes conditions et que le franchissement de l'obstacle est possible pour le saumon », Patrick Martin, directeur du conservatoire du saumon sauvage. Photo Séverine Fabre

tre 63 en 2024) au 18 mai avec 10 poissons à Langeac. EDF a dû ouvrir les vannes une semaine avant la date imposée ; c'est la première année. Pour mémoire, sur l'année 2024 nous n'avions eu que dix poissons à Langeac. » Et si le point de départ de cet alevinage d'ampleur est le barrage de Poutès, ce n'est pas pour rien. Lionel Martin rappelle que « ce barrage a condamné les frayères du Haut Allier lors de sa construction. Un premier aménagement avec un ascenseur a été réalisé mais ce système n'a jamais été très performant. En 2017, des travaux engagés ont conduit à l'aménagement tel qu'il est aujourd'hui. »

Des alevins du Conservatoire national du saumon sauvage

Les alevins sont tous issus du Conservatoire national du saumon sauvage, une fierté pour le directeur Patrick Martin, d'autant plus que l'histoire de la structure n'a pas été un long fleuve tranquille. Tout comme Lionel Martin, il a l'espoir de voir revenir frayer le saumon en nombre d'ici à cinq ans, d'autant plus que maintenant l'alevinage est autorisé après

avoir été totalement interdit pendant vingt ans. Et comme le président de la pêche de Haute-Loire, il appelle de ses vœux un travail en partenariat avec les autres départements concernés : « Maintenant, il faut qu'on poursuive cette action-là et qu'on travaille en partenariat avec la Lozère, l'Ardèche, le Puy-de-Dôme et l'Allier pour pouvoir valoriser toutes les zones productives de ce bassin. Si on déverse ici au barrage c'est parce qu'on a de très bonnes conditions et que le franchissement de l'obstacle est possible pour le saumon. » Car les deux hommes ont bien conscience que s'ils sont les seuls à faire, leurs efforts ne seront que des gouttes d'eau et les sommes investies (648 000 euros en 2024, 650 000 en 2025, « toujours en attente de validation ») pourraient l'être à fonds perdu.

Silures et qualité de l'eau en point de mire

Il est également mis l'accent sur la problématique des prédateurs, notamment le silure. « Des captures de silure ont lieu sur la Dordogne mais pas en Loire pourtant en 2024 il y a eu 620 silures dans la passe à Vichy. Je ne comprends toujours



La première fois que la zone refuge a été aleviné. Photo Séverine Fabre

pas pour quoi ce qu'il se fait ailleurs et qui marche ne peut pas se faire chez nous. Je renvoie donc la balle auprès des services de l'État. »

L'autre problématique pour réintroduire le saumon, c'est la qualité de l'eau. Les deux maires, en amont et en aval, de Poutès en ont bien conscience. Premier magistrat de la commune en amont, Monistrol-d'Allier, Dominique Epalle plaide « pour des eaux de qualité et la mise en œuvre de dispositifs qui permettent de détecter l'ensemble des problèmes qui peuvent nuire à la qualité des eaux. Nous en sommes ca-

pables pour les baignades alors pourquoi pas pour les saumons. » Car lui sait que le poisson « était un vecteur économique. Il fait partie du patrimoine des gens le long de la rivière Allier. Cela doit continuer. » De son côté le maire de la commune en aval, Alleyras fait son mea-culpa concernant la station d'épuration de « Pont-d'Alleyras ». Le sous-dimensionnement et la vétusté de celle-ci ont poussé la municipalité à agir. « Nous avons réalisé les investissements nécessaires pour que tout rentre dans l'ordre rapidement. »

● Séverine Fabre

► Sur le web

Retrouvez plus de photos sur le site leprogres.fr